



Signataire : Stéphane Florey

Date de dépôt : 13 septembre 2024

Question écrite urgente

Dépenses publiques d'éducation à Genève selon le degré de formation

D'après des statistiques fédérales datant de 2021, les dépenses publiques annuelles d'éducation s'élevaient en moyenne en Suisse à 22 857 francs par personne à l'école obligatoire et à 16 692 francs au degré secondaire II. Ces statistiques démontrent aussi que le canton de Genève dépense 15 535 francs en charges de personnel par élève de l'école obligatoire dans les institutions publiques, contre 13 430 francs pour le canton de Vaud ou encore 10 587 francs pour le canton du Valais. En 2017, le coût annuel total par élève scolarisé à Genève avait été estimé à 15 901 francs à l'école primaire et à 25 953 francs au cycle d'orientation.

Ma question est la suivante :

Quel est le coût annuel pour le canton de Genève d'un élève :

- à l'école primaire ?***
- au cycle d'orientation (secondaire I) ?***
- au collège (secondaire II) ?***

Je remercie le Conseil d'Etat de ses réponses.